

# AMCT

## L'équité au cœur des décisions des médiateurs

«**L**es médiateurs des collectivités sont utiles pour réconcilier les administrés et le service public. Ils recréent un espace d'écoute et de dialogue dans le cadre de dossiers, souvent complexes, qu'ils gèrent», explique Eric Ferrand, président de l'Association des médiateurs des collectivités territoriales (AMCT) et médiateur de la ville et du département de Paris. Début avril à Lille, leur rôle a été évoqué lors de l'assemblée générale de l'association.

Surtout, les médiateurs des seize villes, onze départements et deux régions, adhérents de l'AMCT, ont échangé sur la place de l'équité dans le cadre de leurs fonctions. «Nous considérons qu'elle est véritablement au cœur de nos missions», insiste-t-il. A cette occasion, l'équité dans sa dimension théorique et historique a d'abord été présentée par Marie-Agnès Bajoux, médiatrice du département du Nord. Au travers de cas concrets, les médiateurs ont ensuite exprimé l'importance qu'ils accordent à rendre des décisions en équité.

### Caisse de résonance

«Nous sommes une voie de recours permettant d'éviter une procédure judiciaire qui peut être longue, coûteuse et incertaine. Nous réparons des injustices après avoir repéré des dysfonctionnements au sein de l'administration»,



Eric Ferrand, président de l'AMCT et médiateur de la ville et du département de Paris.

précise Eric Ferrand. Et parallèlement aux erreurs qu'elle peut commettre, l'administration en ayant une lecture stricte de la réglementation peut créer, dans certains cas, une injustice. L'intervention du médiateur permet alors d'aboutir à un accord et une décision «à mi-chemin entre les parties». En pratique, ces décisions en faveur des administrés sont nombreuses au sein de l'activité des médiateurs. «L'égalité des droits peut être respectée et parfois, ce qui est la traduction du principe

### Objectif

Promouvoir la médiation institutionnelle au sein des collectivités territoriales. Encourager la création de postes de médiateur et aider à l'élaboration d'un statut garantissant leur indépendance.

### Contacts

Eric Ferrand, président,  
email: [eric.ferrand@paris.fr](mailto:eric.ferrand@paris.fr)  
Sites internet: [www.amct-mediation.fr](http://www.amct-mediation.fr)  
et [www.mediation.paris.fr](http://www.mediation.paris.fr)

d'égalité est, en fait, inéquitable. Certaines de nos décisions vont donc apporter des correctifs. Elles sont prises en équité car fondées sur l'appréciation large du contexte de la situation et ainsi plus favorables aux citoyens.»

En outre, les médiateurs ont insisté sur le fait que leurs missions ne consistent pas à remettre en cause les règlements en vigueur. A l'inverse, dans leur rôle d'alerte de l'exécutif, ils peuvent proposer de modifier une réglementation spécifique ne correspondant plus aux usages et manifestement injuste pour certaines catégories de citoyens. «Nous sommes aussi utiles aux maires. Moins il y a de litiges dans la collectivité, mieux c'est. Nous sommes une caisse de résonance qui leur permet d'améliorer la réglementation», précise le président. *Roselyne Weil*